

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 juin 2018

Le vingt sept juin deux mil dix huit à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 18 juin 2018 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM

De BARTILLAT (APREMONT SUR ALLIER),
BONTEMPS, BONDOUX, AMIOT (COURS-LES-BARRES),
HURABIELLE, LAINE SEJOURNE, LORRE, LYON (CUFFY),
CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS),
GIOT (LA CHAPELLE-HUGON),
OLLIER (LE CHAUTAY), *Arrivée à 19h30*
MOREAU, PERRIOT, MONNET, RENAUD, COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS),
GRILLON (MARSEILLES-lès-AUBIGNY),
LIANO (MENETOU-COUTURE),
BLONDELET (ST HILAIRE DE GONDILLY),
SAUVAGNAT, ALBERT (TORTERON)

EXCUSES ayant donné procuration :

M. MANCION à M. BONDOUX (COURS LES BARRES),
M. DUCASTEL à M. PERRIOT (LA GUERCHE sur L'AUBOIS),
M. RAUX à M. RENAUD (LA GUERCHE sur L'AUBOIS),
M. RENAULT à M. GRILLON (MARSEILLES-lès-AUBIGNY),
M. RATILLON à M. LIANO (MENETOU COUTURE),
M. RODRIGUES à M. SAUVAGNAT (TORTERON)

(Soit 21 membres titulaires et 6 procurations = 27 votants)

EXCUSES :

SAVARY (APREMONT SUR ALLIER),
BÉATRIX (GERMIGNY-L'EXEMPT),
LAURENT, BOUQUELY, ROSAURO, JAUBERT (JOUET sur L'AUBOIS),
MAZUR (LA CHAPELLE HUGON),
CUISSSET (LE CHAUTAY),
DE CHAMPS (ST HILAIRE DE GONDILLY)

ABSENTS : MARCELOT, GUILLAUX B., GUILLAUX L. (LA GUERCHE sur L'AUBOIS).

SECRETAIRE : Mme ALBERT

M. le Président accueille les participants et annonce les procurations établies par les délégués absents.
Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2018 est adopté sans observation.

ORDRE DU JOUR :

- Accueil des délégués et élection du secrétaire de séance
- Approbation compte-rendu réunion précédente
- Construction bâtiment Enfance Jeunesse
 - Approbation de l'avant projet sommaire
- BUDGET-FINANCES
 - Répartition du FPIC
- COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS
- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

CONSTRUCTION BATIMENT ENFANCE/JEUNESSE

M. le Président revient sur la réunion de COPIL du 7 juin, il présente l'avant projet sommaire (APS) qui a été transmis à tous les conseillers avec l'ordre du jour.

Délibération n°31 : Bâtiment Enfance - Approbation de L'APS

VU l'opération de construction d'un bâtiment à usage d'accueil de loisirs
VU le dossier APS présenté par le maître d'œuvre le 07 juin 2018

Le Président donne lecture des principales conclusions de la phase APS et indique que l'estimation des travaux est fixée à 584 000€HT. Il précise que ce coût prévisionnel pourra varier en fonction de la réalisation d'un amphithéâtre extérieur. Il propose à l'Assemblée l'approbation de la phase l'APS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- VALIDE** la phase APS du programme de travaux
- AUTORISE** le Président à débiter la réalisation de la phase APD.
- AUTORISE** le Président à signer les documents s'y afférents.

FINANCES-FPIC

Délibération n°32 : Répartition du FPIC

VU la circulaire en date du 07 juin 2018, relative à la répartition du FPIC entre la collectivité et les communes membres,
VU la proposition de répartition de droit commun établi par la Préfecture,

M. le Président suggère d'adopter la répartition « dérogatoire libre » de la façon suivante:

COMMUNES	MONTANT
APREMONT	1 062.00
COURS LES BARRES	26 062.00
CUFFY	27 887.00
GERMIGNY L'EXEMPT	7 370.00
JOUET SUR L'AUBOIS	24 517.00
LA CHAPELLE HUGON	11 660.00
LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	60 573.00
LE CHAUTAY	8 194.00
MARSEILLES LES AUBIGNY	9 608.00
MENETOU COUTURE	9 677.00
ST HILAIRE DE GONDILLY	3 652.00
TORTERON	21 519.00
CDC PORTES DU BERRY	52 945.00
TOTAL	264726.00

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** à l'unanimité des présents, la répartition « dérogatoire libre », telle qu'elle est proposée.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Méthanisation :

Délibération n°33 : Etude projet Méthanisation

M. le Président souligne la volonté des élus de mener à bien des projets en matière de développement durable. Il revient sur le projet de méthanisation en précisant la nécessité de réaliser une étude préalable. Cette dernière permettra de faire l'inventaire du gisement fermentescible du territoire et ainsi de mettre en évidence la faisabilité du projet.

M. le Président propose de retenir la chambre de l'agriculture du Cher pour réaliser cette prestation.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

-**ACCEPTE** la proposition du Président.

-**AUTORISE** le Président à signer les documents afin de lancer l'étude.

M. HURABIELLE invite les élus intéressés à rejoindre Mme de BARTILLAT et M. BEATRIX pour suivre ce projet.

ADS :

Délibération n°34 : Acquisition logiciel ADS

M. le Président annonce qu'à compter du 7 novembre 2018 les demandes d'autorisation des droits des sols pourront être transmises par voie électronique (décrets n°2016-1411 du 20/10/16 et n°2016-1491 du 04/11/16).

M. Président indique qu'il convient d'acquérir un logiciel afin d'appliquer cette nouvelle réglementation. Il suggère de retenir la proposition de GFI informatique.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 25 voix pour et 1 voix contre,

-**ACCEPTE** la proposition du Président.

-**AUTORISE** le Président à signer le devis.

FINANCES :

Délibération n°35 : DM n°1

Compte tenu des crédits budgétaires votés et des dépenses envisagées (Etude méthanisation et acquisition logiciel ADS), le Président propose de virer les sommes suivantes :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	FCT. Opé.	Montant	Compte	FCT. Opé.	Montant
Frais d'études				2031	020 H.O.	5 000,00
Concessions et droits similaires				2051	020 H.O.	12 000,00
Réseaux câblés	21533	020 H.O.	17 000,00			
Investissement dépenses			17 000,00			17 000,00
		Solde	0,00			

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** les virements de crédits ci-dessus.

SMIRTOM :

M. le Président donne lecture des éléments principaux du rapport d'activité du SMIRTOM (cf document joint).
Il propose aux élus d'en prendre connaissance d'ici le prochain conseil communautaire.

GEMAPI :

- Compte rendu de la réunion « Convention de Gestion des Dignes ETAT/EPCI ». M. le Président annonce que des précisions ont été demandées au service de l'Etat. Une réécriture de la convention en cours.

- M. PERRIOT relate la réunion « évaluation du transfert des digues » du 19 juin.

TOURISME :

- Le département organise le 4 juillet une réunion sur le schéma départemental de développement touristique.

M. RENAUD regrette que l'intégralité des lieux touristiques et des manifestations programmées n'apparaisse pas dans la nouvelle brochure. Il souligne la différence avec le bulletin édité par le département voisin.

SIEGE SOCIAL :

M. le Président informe de l'avancée du dossier, il rappelle la rencontre avec les entreprises prévue le 28 juin à 14h30.

BERRY NUMERIQUE :

Suite à l'adhésion de la CDC à Berry Numérique, M. le Président annonce la modification de leurs statuts (arrêté n°2018-1-0649 du 26 juin 2018).

ALSH :

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes le 9 juillet, M. HURABIELLE indique que pour cette session la CDC ouvrira les sites de COURS LES BARRES, de JOUET et LA GUERCHE/ L'AUBOIS. La commission se réunira le 9 juillet à 18h30.

Arrivée de Mme OLLIER

Délibération n°36 : Acquisition d'un système de sonorisation portable

Au vu des activités proposées pour mener à bien le projet d'animation M. le Président propose d'acquérir un système de sonorisation portable.

M. le Président propose de retenir la proposition de planet 'zic.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

-**ACCEPTE** la proposition du Président.

-**AUTORISE** le Président à signer le devis pour cette acquisition.

PLUi :

Prochaine réunion avec les personnes publiques associées le 2 juillet 2018 à 14h30 à la salle du Conseil Municipal de JOUET/L'AUBOIS.

BILAN DES ACTIVITES DE LA CDC :

Délibération n°37 : Bilan 2017 des activités de la CDC

M. le Président présente le bilan 2017 des activités de la CDC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **DONNE** acte de la présentation du bilan 2017 des activités de la CDC.

M. le Président rappelle que ce bilan doit également être présenté à l'ensemble des Conseils Municipaux.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Ecole Numérique : prochaine réunion le 3 juillet 2018
- Adhésion association des maires de France

Délibération n°38 : Adhésion à l'Association des Maires de France

M. le Président rappelle que la CDC cotise à l'association des maires du Cher. Il propose l'adhésion à l'association des Maires de France pour l'année 2018 selon le barème annoncé (0.0457€/hab).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** l'adhésion à l'association des Maires de France pour l'année 2018.

- Contrat de ruralité : la signature de l'annexe financière est prévue le 13 septembre 2018 à la Tuilerie Sauvard.
- Le projet de fusion entre les communes de LA GUERCHE/L'AUBOIS ET DE SAINT HILAIRE DE GONDILLY est abandonné.
- La réunion du 12 juillet avec les professionnels de santé du secteur de JOUET/L'AUBOIS est reportée à une date ultérieure.
- Communication : les bulletins de la CDC sont arrivés.

La séance est levée à 20h15

Vu, le Président